

Réf: Dossier 258279

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ENTENTE CORDIALE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LOKOUA, Lot
61B, 61C, 62C, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ENTENTE
CORDIALE »

Objet : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE(primaire -
secondaire), BTP, FOURNITURE DE BUREAU, PRESTATION
SERVICES DIVERSES.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON LOKOUA, Lot
61B, 61C, 62C, Ilot 13

Dirigeant(s) M SANOGO HAROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06055 du 18/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74330/GTCA/RC/2023 du 18/10/2023

